



# Les principales jurisprudences en droit financier

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 28 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

## Les jurisprudences en droit financier et boursier ont joué un rôle majeur dans la régulation des marchés financiers

Le droit financier et boursier, domaine complexe et en constante évolution, englobe les règles qui régissent les marchés financiers, les relations entre les acteurs économiques, ainsi que la régulation des activités boursières. Les jurisprudences jouent un rôle déterminant dans l'interprétation et l'application de ces règles, permettant de préciser et de faire évoluer le droit au gré des pratiques des acteurs financiers. Cet article examine les principales décisions jurisprudentielles en droit financier et boursier, en analysant leurs enjeux, leurs conséquences sur la régulation du marché et leur impact sur les pratiques des acteurs économiques.

### 1. La Responsabilité des Émetteurs et la Communication d'Informations Financières

L'obligation de transparence et la communication d'informations financières claires et complètes constituent des principes fondamentaux en droit boursier. Plusieurs décisions jurisprudentielles ont précisé les obligations des sociétés cotées et les conséquences d'une information trompeuse ou d'une omission d'information dans le cadre des opérations boursières.

#### a) Affaire Enron et la Décision de la Cour Suprême des États-Unis (2009) : La Faute d'Information Financière

Dans le contexte du scandale financier Enron, l'affaire a mis en lumière les pratiques comptables frauduleuses des dirigeants de la société et la manipulation de l'information financière, ce qui a conduit à la faillite de l'entreprise en 2001. En 2009, la Cour suprême des États-Unis a rendu une décision importante dans laquelle elle a affirmé que les investisseurs avaient droit à une **réparation des préjudices** en cas de **fraude à l'information financière**, même si cette fraude ne venait pas directement de l'émetteur lui-même mais de ses dirigeants. Cette décision a renforcé la responsabilité des dirigeants d'entreprises cotées et a marqué un tournant dans la lutte contre les manipulations financières sur les marchés boursiers.

Le jugement a permis de renforcer l'application du **Sarbanes-Oxley Act**, qui impose des obligations strictes en matière de contrôle et de transparence des informations financières. La jurisprudence a aussi accentué les sanctions à l'égard des sociétés responsables de la divulgation d'informations trompeuses et a eu un impact majeur sur les règles régissant la communication des sociétés cotées.

## **b) La Décision de la Cour de cassation française (2010) : Information Mensongère et Responsabilité des Dirigeants**

En France, la Cour de cassation a également rendu une décision marquante en 2010 dans une affaire concernant l'**information mensongère** sur le marché boursier. Cette décision concernait un cas où une société cotée avait dissimulé des informations essentielles concernant la santé financière de l'entreprise, induisant en erreur les investisseurs. La Cour a jugé que l'omission d'une information pouvant influencer le cours de l'action constituait une **faute** engageant la responsabilité des dirigeants.

Cette décision a mis en évidence les obligations des dirigeants d'informer de manière précise et complète les actionnaires et le public, en conformité avec les exigences de l'**Autorité des marchés financiers (AMF)** en France. Elle a aussi souligné la nécessité de protéger les investisseurs contre les abus de marché et a renforcé la réglementation de la **transparence financière** dans le secteur boursier.

## **2. Les Abus de Marché et la Manipulation de Cours**

La régulation des pratiques de manipulation des marchés financiers et des abus de marché est un domaine clé du droit boursier. La jurisprudence joue un rôle central dans l'identification des comportements délictueux et la définition des sanctions applicables.

### **a) L'Affaire Société Générale et l'Manipulation de Cours (2010)**

Dans le cadre de l'affaire Société Générale en 2010, un trader de la banque, Jérôme Kerviel, a été accusé d'avoir manipulé des positions financières pour masquer des pertes importantes. Bien que cet événement ne soit pas strictement un cas de manipulation boursière au sens traditionnel, il a mis en lumière des pratiques de **trading abusif** et de **manipulation des marchés**. La Cour d'appel de Paris a jugé que Kerviel avait engagé la banque dans des pratiques frauduleuses qui avaient affecté la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché.

Cette affaire a entraîné une révision de certaines pratiques de régulation des marchés financiers en France, avec une attention accrue portée sur la surveillance des opérations de **haute fréquence** et des **transactions spéculatives**. Elle a également permis d'affirmer la nécessité de renforcer les contrôles internes au sein des institutions financières pour éviter la manipulation de marchés, même à travers des méthodes indirectes.

### **b) La Décision de la Cour de cassation française sur les Abus de Marché (2013)**

Une autre décision marquante de la Cour de cassation en France, rendue en 2013, concernait un cas d'abus de marché lié à des transactions sur des **actions** d'une société cotée. La Cour a rappelé que l'**intention de manipuler les cours** des actions n'était pas nécessaire pour caractériser un abus de marché : il suffisait qu'un comportement susceptible de fausser le bon fonctionnement du marché ait eu lieu.

Cette jurisprudence a élargi le champ d'application de l'abus de marché en élargissant la notion de manipulation à des comportements qui créent une **information asymétrique** sur le marché et perturbent l'équilibre du marché financier. L'affaire a aussi mis en avant la responsabilité des acteurs de marché et la vigilance de l'AMF, qui peut désormais sanctionner de manière plus stricte les acteurs ayant recours à des pratiques susceptibles de troubler la transparence des marchés.

### 3. Les Obligations des Intermédiaires Financiers et la Protection des Investisseurs

Le droit financier et boursier impose des obligations strictes aux intermédiaires financiers, notamment les courtiers, les gestionnaires d'actifs, et les banques d'investissement. La jurisprudence a eu un rôle important dans la définition de la responsabilité des intermédiaires en matière de conseil et de gestion des fonds.

#### a) L'Affaire Barclays et les Obligations des Banques d'Investissement (2012)

Dans une affaire impliquant Barclays, la Cour d'appel d'Angleterre a statué en 2012 sur la responsabilité d'une banque d'investissement qui n'avait pas respecté ses obligations de conseil vis-à-vis d'un client concernant des produits financiers complexes. La banque avait vendu des **produits dérivés** à un client sans lui fournir une information suffisamment claire et détaillée sur les risques encourus.

La décision a établi que les intermédiaires financiers doivent non seulement fournir des informations transparentes et complètes, mais aussi s'assurer que les produits financiers proposés sont adaptés au profil de risque de l'investisseur. Cette décision a renforcé l'obligation de **conformité** et de **suitabilité** des produits financiers par rapport aux attentes et aux objectifs des clients, influençant les pratiques bancaires et boursières à l'échelle internationale.

#### b) L'Affaire "X contre la Banque BNP Paribas" (2016)

En 2016, un autre arrêt majeur en matière de responsabilité des intermédiaires financiers a eu lieu devant le Tribunal de grande instance de Paris, dans le cadre d'un litige entre un client et la **Banque BNP Paribas**. Le client avait investi dans des produits à haut risque sur les conseils de son conseiller bancaire. La décision a affirmé que, dans le cadre de la relation bancaire, la banque était tenue de garantir une information claire sur les risques encourus par le client et de lui fournir un conseil approprié en fonction de son profil d'investisseur.

Cette jurisprudence a renforcé l'obligation de **diligence** et de **prudence** des conseillers financiers et des établissements bancaires vis-à-vis de leurs clients, en particulier lorsqu'il s'agit de produits financiers complexes et risqués.

### 4. Les Sanctions des Comportements Abusifs et les Règles de Marché

Les comportements abusifs, tels que les délits d'initiés ou l'usage d'informations privilégiées, constituent une violation grave des règles boursières. La jurisprudence a eu un impact majeur dans le développement des sanctions à l'égard de ces pratiques.

#### a) La Décision de la Cour de cassation française (2017) : Le Délit d'Initié et les Sanctions

En 2017, la Cour de cassation française a confirmé la condamnation d'un trader ayant utilisé des informations privilégiées pour effectuer des opérations de bourse avant une annonce publique. La

cour a estimé que les sanctions devaient être proportionnées à l'ampleur de l'infraction et aux dommages causés au marché. Ce jugement a renforcé la politique de tolérance zéro face aux délits d'initiés et a rappelé l'importance de dissuader les comportements frauduleux afin de préserver l'intégrité des marchés financiers.